Réf. PDS-NEUROJAM
MAJ le 20/09/22

Neurologie : actualités sur les outils diagnostiques et thérapeutiques

Maladies chroniques et maintien dans l'emploi

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier·ère en santé au travail

15 participants maximum

INTERVENANTS

- Pr. Jérémie Pariente, Service de Neurologie B8 CHU-Purpan et Unité de Neuropsychologie, INSERM
- Dr en Neurologie

SESSIONS INTER ou INTRA-ENTREPRISES

DURÉE
1 jour

DATES
Nous consulter

LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF
Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Actualiser ses connaissances sur les pathologies neurologiques
- Comprendre les troubles cognitifs et comportementaux d'origine neurologique
- Connaître les maladies inflammatoires neurologiques du SNC et du SNP
- Savoir décrire les mouvements anormaux et syndrome parkinsoniens
- Connaître les pathologies cérébrovasculaires, leurs conséquences sur le plan fonctionnel et réaliser des éventuels liens avec le travail

Programme

9h00-10h45 : Maladies neurologiques à expressions cognitives et comportementales

10h45-11h00 : Pause

11h00-12h30 : Maladies inflammatoires neurologiques (système nerveux central et périphérique)

12h30-14h00 : Déjeuner

14h00-15h30 : Mouvements anormaux et syndrome parkinsonien

15h30-15h45 : Pause

15h45-17h00 : Pathologies cérébrovasculaires

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les intervenants
- Présentation et analyse de cas cliniques

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation
- Analyse de cas

Délai d'accès à la formation

☞ **Formation réalisable en session intra-entreprise**

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible en fonction des disponibilités des participants et celles des intervenants

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
- Page LinkedIn
- Site internet https://ast-i.org